



ESTIMATION DE LA VALEUR DES FORÊTS

CODE :
EF2

PUBLIC

Gérants et gestionnaires de patrimoines forestiers publics ou privés, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, de coopératives et de cabinets d'expertise forestière, immobilière, comptable, de notaires, assureurs, géomètres-experts, investisseurs particuliers ou institutionnels...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MATERIEL

Prévoir une calculatrice, des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie.

INTERVENANT

Expert forestier expérimenté de FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de 3 jours (21 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Lieu : nos locaux à Solignac
Nbre participants : mini 5 / maxi 15

TARIF

750 € HT /participant
900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Attribuer une **valeur circonstanciée à un arbre d'avenir**, un peuplement **régulier ou irrégulier**, une parcelle boisée, un patrimoine forestier.

Pour cela, connaître et appliquer **les principes et les calculs d'estimation forestière** à partir des éléments objectifs d'un contexte préalablement analysé.

N.B. La conduite d'une expertise et la structure d'un rapport font l'objet du stage « Pratique de l'expertise ».

DEROULEMENT

Connaissances théoriques et pratiques enseignées comme suit :

- **Estimation, avis de valeur ou expertise** : une évaluation adaptée à un contexte, un besoin, une demande
- **Valeur de rendement et valeur technique** : adaptation des modalités de calcul aux peuplements et aux productions, notions de capitalisation, de gain, de revenu et d'escompte ; la valeur du fonds et ses éléments d'appréciation ; la valeur superficie des boisements réguliers (d'avenir, d'attente ou marchande) et la valeur potentielle de l'arbre individuel et du boisement irrégulier
- **Justification, détermination et application des différents taux** : TIRF, taux de rendement, taux de risque, taux d'actualisation, parallèles avec les rendements financiers courants, évolutions comparées dans le temps
- **Moins-values et plus-values circonstanciées**, notions de productivité et exemples de contre-productivité financière
- **La valeur vénale** : définition et application, contexte transactionnel, fiscal, patrimonial...
- **Les valeurs spécifiques** : conservation, indemnisation, expropriation, emploi, convenance, protection, actif, parts sociales
- **Les valeurs environnementales et les valeurs économiques** associées à la forêt et aux milieux naturels
- **Différents exemples d'estimation**

NB. : L'évaluation des arbres et boisements d'agrément fait l'objet d'un autre stage (« Fonctions et valeur monétaire de l'arbre d'agrément »)

POUR NOUS JOINDRE

- Leygat - 87110 SOLIGNAC
- contact@lecentredelarbre.com
- 05 55 32 04 19
- <http://lecentredelarbre.com>



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Exercices pratiques sur les évaluations par une approche rationnelle qui rend accessible à chacun les calculs financiers réputés complexes et leur intégration dans une logique contextuelle.
- ✓ Stage animé par un expert forestier senior ayant l'expérience de plusieurs milliers d'évaluations de boisements dans les contextes les plus variés.

